

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2025-09-1-5

Date de convocation :

24/09/2025

Nombre de membres en
exercice : **15**

Nombre de présents : **10**

Procurations : **1**

Absents : **4**

Suffrages exprimés : **11**

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**OBJET : ATTRIBUTION
D'UNE SUBVENTION
EXCEPTIONNELLE A
L'ASSOCIATION DES AMIS DE
SAINT JACQUES**

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-neuf septembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt-quatre septembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Catllar (Salle du Conseil Municipal), sous la présidence de Josette PUJOL, Maire.

Présents : Josette PUJOL, Gérald BARJAVEL, Séverine PRADEILLE, Nicole ARQUER, Henri DECHARTRE, Laëtitia GILLES, Nadège SELVA, Laurent ALBECQ, Pierre BES, Sandrine LECOMTE.

Procurations : Léa BARJAVEL à Gérald BARJAVEL.

Absents : Céline SEMENOU, Laurent ASTRUCH, Catherine PECH, Michel BOFFA.

Madame Nicole ARQUER est élue secrétaire de séance.

Madame le Maire rappelle conseil municipal que l'association des Amis de Saint Jacques de Calahons fêtait cette année ses 40 ans d'existence avec à cette occasion l'organisation de plusieurs animations dont un concert de la Cobla Sol de Banyuls qui a eu lieu dans l'église du village.

Compte tenu du coût important de ce concert (2 600 €), l'association sollicite une aide exceptionnelle de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, décide :

- **D'approuver** l'attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association des Amis de Saint Jacques de Calahons d'un montant de 2 000 €.

- **D'approuver** l'imputation de cette subvention au compte 65748 du budget de la commune.

- **D'autoriser** Madame le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'application de cette décision.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Josette PUJOL.

